

# L e pragmatisme et la paralysie

---

*Les socialistes, la fédéralisation et la crise*

Pascal DELWIT

Lors du scrutin de 1968, le Parti socialiste belge enregistre une déconvenue. Malgré trois ans d'opposition au gouvernement Vanden Boeynants - De Clercq, le PSB se situe à son niveau calamiteux de 1965. Les partis régionalistes – Rassemblement wallon, Front démocratique des francophones et Volksunie – confirment leur percée. L'« affaire de Louvain » amène définitivement la question de la réforme de l'État à l'agenda de la vie politique belge. La « mise au frigo » des questions institutionnelles qu'avait pratiquée l'Exécutif précédent n'est plus possible.

Après avoir difficilement appréhendé la revendication régionaliste<sup>1</sup>, le PSB participe au débat qui débouche sur la première réforme constitutionnelle de la Belgique. Le PSB prend parti dans cette optique à un gouvernement social-chrétien-socialiste sous la direction de Gaston Eyskens. Le gouvernement déblaiera partiellement le terrain dans un groupe de travail dit « commission des XXVIII » regroupant des membres de tous les partis politiques.

Le 14 février 1970, Gaston Eyskens peut tenir son célèbre discours à la Chambre des représentants. La première étape décentralisatrice est ouverte. La réforme constitutionnelle crée à la fois le principe des Communautés (défendu avant tout par les partis flamands) et des trois régions (défendu avant tout par les partis francophones).

Par ailleurs, sous l'impulsion d'un des deux ministres des réformes institutionnelles, Freddy Terwagne, les socialistes wallons voient un de leurs vœux exaucé : la loi du 5 juillet 1970 sur la planification et la décentralisation économique est adoptée<sup>2</sup>.

Mais il y aura asymétrie dans la mise en œuvre de la réforme de la Constitution. L'autonomie culturelle est établie au cours de l'année 1971 – loi du 21 juillet. En revanche, la régionalisation à trois – établie dans le célèbre article 107 quater – reste en rade. Cette donnée maintiendra la polarisation communautaire et linguistique dans la vie politique belge jusqu'à l'adoption de la deuxième réforme de l'État par les lois d'août 1980.

Le scrutin de novembre 1971 l'atteste clairement. Le FDF, en région bruxelloise, et le Rassemblement wallon, en région wallonne, font une percée marquante.

### Résultats des élections législatives de 1971

	BRUXELLES- HAL-VILVORDE	WALLONIE	FLANDRE	ROYAUME
PLP-PVV	5,96	17,51	16,36	15,08
Libéraux	2,22	0,13	0,03	0,41
PLP (Brux)	8,22			1,30
PSB-BSP	15,34	34,43	24,85	26,41
Rode Leeuw	5,18			0,82
PSC-CVP	23,84	20,52	37,82	30,05
PCB-KPB	2,58	5,82	1,59	3,10
Volkunie	8,30		18,82	11,11
FDF-RW	28,07	20,85	0,01	11,23

Le 21 janvier 1972, le PSB est partie prenante d'un nouveau gouvernement social-chrétien-socialiste conduit par Gaston Eyskens. Les impasses de la régionalisation paralysent l'Exécutif. Le gouvernement et la vie politique belge s'immobilisent. En 1973, un nouvel Exécutif est formé. Il s'agit d'une tripartite à la tête de laquelle on trouve le socialiste Edmond Leburton. Ce gouvernement est marqué par une impuissance tout à la fois sur les plans institutionnels et économiques. Il est confronté au premier choc pétrolier et il tombe sur le scandale Ibramco, une raffinerie qui devait être installée en région lié-

geoise. À l'issue du scrutin de 1974, les socialistes belges se retrouvent dans l'opposition.

### Le réformisme de gauche : le congrès doctrinal de 1974

En 1974, le Parti socialiste belge tient un important congrès doctrinal. Celui-ci est un aboutissement d'un travail entamé quelques années plus tôt. Les assises ont elles-mêmes été préparées par différentes commissions.

D'une façon générale, la teneur du congrès et des résolutions qui sont adoptées atteste d'un tournant à gauche. Comment l'expliquer ?

En premier lieu, il faut constater que le Parti socialiste belge s'inscrit dans le cadre d'évolutions similaires dans le chef d'autres organisations socialistes et sociales-démocrates d'Europe occidentale. En 1973, le Parti socialiste français avait adopté le programme « Changer la vie » et, en 1974, il avait signé le programme commun de l'Union de la gauche avec le parti communiste français et le Mouvement des radicaux de gauche. En Grande-Bretagne, l'aile gauche du parti travailliste était de plus en plus importante même après la victoire aux élections générales de 1974. À l'échelle de l'Internationale socialiste aussi, il y a des avancées<sup>3</sup>. Entre les principaux dirigeants de cette Internationale on promeut ouvertement la démocratie économique. Enfin, les partis socialistes des pays de l'Europe du Sud (Espagne, Portugal, Grèce) tiennent un discours quasi insurrectionnel face aux dictatures en place ou dans le processus d'éradication des pouvoirs autoritaires ; notamment au Portugal.

Ce « gauchissement » observable parmi les partis socialistes fait suite à la récupération par certaines formations de gauche de la contestation radicale de la fin des années 60. À l'échelle européenne, le rapport de forces est plus favorable aux acteurs de gauche – partis socialistes et communistes et organisations

syndicales – et il existe la volonté de franchir un seuil supplémentaire dans l'édification ou la consolidation de l'État social <sup>4</sup>.

Deuxièmement, il faut prendre en compte le contexte belge que nous avons succinctement décrit. Après la courte expérience tripartite sous la direction d'Edmond Leburton, le Parti socialiste a été renvoyé dans l'opposition. La coalition qui rassemble libéraux, sociaux-chrétiens et le Rassemblement wallon veut régler le problème bruxellois et mettre en œuvre l'article 107 quater de la nouvelle Constitution. Le PSB, comme parti dominant en Wallonie et comme formation minoritaire en Flandre, craint de se voir imposer une régionalisation qui éroderait ses positions au sud et au nord du pays. Il fait dès lors feu de tout bois contre l'Exécutif.

L'introduction du projet soumis aux congressistes illustre le propos à gauche que le parti veut imprimer : « Au système des valeurs du capitalisme, fondées sur la recherche du profit privé et la promotion des intérêts égoïstes, le socialisme oppose les valeurs morales, sociales et culturelles d'une société libérée des besoins matériels et des iniquités sociales <sup>5</sup>. » Les rapports des commissions fourmillent de revendications nouvelles ou retrouvées : l'élargissement de la démocratie économique semble la condition *sine qua non* de la politique économique. Son approfondissement s'accomplira sur la base de quatre principes : la socialisation, la planification – impérative dans ses grandes options et souple en son application –, l'autogestion de la société et, enfin, l'extension de la démocratie politique <sup>6</sup>. Pour mesurer ce gauchissement du discours et du programme, il convient de relever ce que déclarait Léo Collard sur deux points six ans auparavant : « Le socialisme moderne ne croit pas à la nécessité ni à l'efficacité d'une gestion administrative de l'économie par des organes de l'État politique. J'ai personnellement, au lendemain de la libération, proposé des nationalisations, à l'époque où le général de Gaulle en réalisait lui-même en France. Le développement même de la structure financière des secteurs clés de l'économie a révélé la possibilité d'autres solutions qui permettent d'assurer efficacement le

contrôle de la gestion et de la primauté de l'intérêt général dans le cadre d'une planification souple et démocratique et aussi d'une décentralisation effective »<sup>7</sup>.

C'est donc fort d'un programme repensé à gauche que le Parti socialiste se profile par rapport au scrutin de 1977. Il s'y présente aussi avec un projet de réforme institutionnelle dans le cadre de l'échec du gouvernement Tindemans à mettre en œuvre l'article 107 quater. En effet, le 6 juin 1976, « événement politique d'une importance majeure » selon François Perin<sup>8</sup>, le PSB rend public un projet d'application de la régionalisation en Belgique.

Suite à ces élections, les socialistes rejoignent la majorité gouvernementale. L'Exécutif agrège le PSC, le CVP, le PSB, le FDF et la Volksunie. Il est présidé à nouveau par Leo Tindemans. Son objet principal – sinon unique – est la résolution de la paralysie régionale – et en particulier une solution concernant Bruxelles.

Après avoir progressé, les partis bloquent sur Bruxelles. Pourtant, dans la nuit du 23 au 24 mai 1977, tous les partenaires s'accordent sur une proposition qui établit un parallélisme entre les droits à accorder aux Flamands de Bruxelles et aux francophones des communes à facilités linguistiques<sup>9</sup>. Cet accord devient célèbre sous le nom de pacte d'Egmont.

Le chemin est pourtant encore pavé de nombreuses embûches. Dans un premier temps, la plus importante tient dans l'interprétation différenciée des dispositions du pacte. Face aux propos contradictoires des partis de la majorité, une nouvelle négociation est mise sur les rails. Elle débouche, après quatre mois de pourparlers au château de Stuyvenberg, sur une nouvelle déclaration gouvernementale le 28 février 1978. On parle dès lors de pacte d'Egmont-Stuyvenberg.

Pour le Parti socialiste belge, un double problème se pose à ce moment.

D'une part, il doit concrétiser ce pacte en une nouvelle législation ; cela sans modifier la Constitution et face à une opposition nette d'une partie de la presse flamande et du CVP.

D'autre part, il est confronté aux effets de plus en plus visibles de la crise économique tout en étant au pouvoir avec un programme marqué à gauche.

Les deux situations débouchent sur une impasse.

Le pacte d'Egmont-Stuyvenberg ne pourra jamais être mis en œuvre. Des courants importants du CVP s'y sont opposés. Le Premier ministre lui-même n'en était pas un chaud partisan. Leo Tindemans prendra appui sur les avis du Conseil d'État jugeant certaines dispositions anticonstitutionnelles pour faire capoter tout l'échafaudage imaginé.

Face à la pression de ses partenaires gouvernementaux pour mettre en œuvre le pacte, il remet, le 11 octobre 1978, au roi la démission du gouvernement sans consultation des présidents des partis de la majorité.

Par ailleurs, en matière économique et sociale, la contradiction est de plus en plus importante entre le programme et l'identité de gauche dont le PSB s'est doté en 1974 et qui ont guidé son opposition de 1974 à 1977 et les réalités et les contraintes de la crise économique et sociale qui affecte la Belgique.

Ces deux faits pèsent énormément dans la vie du Parti socialiste belge. Elles sont à l'origine de deux crises internes majeures: la scission du parti, d'une part, et les tensions avec le monde syndical, de l'autre.

### La scission du PSB : la naissance du PS et du(B)SP

Nous l'avons soulevé, la contrainte linguistico-institutionnelle était devenue de plus en plus forte dans les rangs socialistes pendant la négociation sur la loi d'application du pacte d'Egmont. Outre les divergences entre ailes flamande et francophone, le PSB est confronté à des débats asymétriques. Le monde social-chrétien fonctionne de fait en deux partis depuis 1968 et de droit depuis 1972. Le FDF et la Volksunie ne débattent chacun que par rapport à une communauté. Le monde libéral a imposé en 1970. Des dissensions entre socia-

listes flamands et francophones s'étaient multipliées depuis le début des années 70. Le parti fonctionnait par coprésidence. En effet, après le retrait de Léo Collard, le poste de président devait statutairement échoir à un dirigeant flamand. Compte tenu du contexte de tension croissante entre les deux communautés, cette condition était difficile à remplir. Un compromis avait été trouvé par l'élection de deux co-présidents, Edmond Leburton qui cède la place à André Cools lors de son accession à la carrière ministérielle et Jos Van Eynde<sup>10</sup> qui cède le relais à Willy Claes. Ce dernier sera remplacé par Karel Van Miert à partir de 1977.

Le Parti socialiste belge apparaît comme le seul trait d'union dans la coalition. Mais face à la polarisation du débat, cet élément handicape le parti. Après avoir fait le grand écart durant plusieurs mois, le PSB implose en septembre-octobre 1978. Karel Van Miert refuse de suivre André Cools, dans la stigmatisation du CVP et de Leo Tindemans en particulier. En octobre, le Parti socialiste belge donne naissance à deux formations : le Parti socialiste (PS) et le Belgische Socialistische Partij (BSP), qui devient un an plus tard le Socialistische Partij (SP). Le BSP tient son congrès fondateur le 15 octobre. Le PS, le 28. André Cools y justifiera cette séparation : « Quand Wallons et Bruxellois disaient non à Tindemans et aux ultras du CVP, les socialistes flamands ne voulaient faire aucune peine, si légère soit elle, à ce même Leo Tindemans et à ce même CVP. L'accord ne pouvant plus se faire sur ce point fondamental, l'unité du PSB-BSP n'existait plus<sup>11</sup>. »

Ce sont donc deux formations distinctes qui seront partie prenante à la deuxième grande réforme de l'État en août 1980 dans un gouvernement tripartite. Les régions wallonne et flamande sont créées tandis que l'épineux problème bruxellois est mis au frigo.

## Les tensions avec le monde syndical

Nous avons pointé l'antinomie de plus en plus évidente entre la politique économique conduite par le gouvernement à participation socialiste et le contenu du programme de 1974. Au gouvernement, les ministres socialistes sont sous la pression des caciques du CVP dans le domaine des dépenses sociales et de l'assainissement des finances publiques. Sans s'aligner sur les positions des franges droitières du CVP, André Cools en appelle à un changement de cap dans les rangs socialistes. En un mot, à une politique de la rigueur. Il n'exclut plus, par exemple, l'idée d'un saut d'index<sup>12</sup>. En 1979, il déclare : « La société d'aujourd'hui est démissionnaire, plus personne n'accepte de prendre en considération le bien commun. On exige de prendre des décisions, mais on refuse d'assumer les responsabilités. Le mouvement syndical n'échappe pas à cette tendance généralisée de corporatisme dangereux<sup>13</sup>. » Il heurte ainsi frontalement la FGTB. La crise qui couvait dans le pilier socialiste est rendue publique. Elle est symbolisée par le conflit qui oppose André Cools au secrétaire général de la FGTB, Georges Debunne.

Le conflit éclate ouvertement à la fin 1979. Il est impitoyable y compris au sein même du PS. C'est qu'André Cools est contesté par une partie de l'appareil. Et, selon le témoignage de Valmy Féaux, parfois extrêmement âprement : « Certains membres relayent les positions syndicales au sein du bureau du parti. Les réunions y sont de plus en plus orageuses, l'invective remplace souvent l'argumentation, certains échanges frisent même l'engagement physique<sup>14</sup>. » Face à l'impasse dans laquelle se trouve le parti, Cools démissionne de sa fonction présidentielle. Ce faisant, il se retire mais croit pouvoir amener, en la personne de Guy Spitaels, celui qui pourra conduire le parti sur les positions qu'il défend.

Mais rien n'est fait. Car la succession du bourgmestre de Flémalle révèle l'ampleur de la lutte interne et l'acrimonie qu'il a suscitée. Trois candidats s'affrontent sur des lignes politiques

distinctes : Guy Spitaels, Ernest Glinne et Alain Van der Biest. Seuls les deux premiers ont une chance. Nous l'avons dit, Guy Spitaels est le dauphin désigné par Cools. Économiste brillant, vice-Premier ministre du gouvernement, il incarne l'aile « modernisatrice » du parti. Pour sa part, Ernest Glinne est un baroudeur de la gauche du parti, où il a notamment côtoyé André Cools dans les années 60<sup>15</sup>. Le Carolorégien Ernest Glinne représente l'attachement aux valeurs traditionnelles de la social-démocratie<sup>16</sup>. Dans sa campagne à l'accession du maroquin présidentiel, Ernest Glinne a le soutien d'Edmond Leburton. Ce concours est curieux. Edmond Leburton, unitariste et représentant de l'aile « droite » du parti, appuie Glinne, régionaliste convaincu et à l'aile gauche du parti. L'inimitié profonde que se vouaient Cools et Leburton explique bien des choses. Elle permet aussi de comprendre le résultat.

Spitaels comptait l'emporter aisément. Il n'en sera rien. En définitive, il ne l'emporte que d'extrême justesse. Le 22 février 1981, il obtient, au deuxième tour, 52,4 % des voix des délégués au congrès contre 47,6 % à Ernest Glinne<sup>17</sup>.

Son accession à la présidence du PS s'opère dans des conditions pénibles. Non seulement en raison des troubles internes aux socialistes mais aussi à cause d'une situation politique et économique intérieure très dégradée<sup>18</sup>. La participation socialiste au gouvernement Mark Eyskens s'avère de plus en plus problématique. À telle enseigne, que la chute du gouvernement intervient face aux incompatibilités de plus en plus manifestes entre les propositions sociales-chrétiennes et socialistes. À l'issue des élections de novembre 1981, socialistes francophones et flamands sont envoyés dans l'opposition à l'échelon national. Au niveau régional, en revanche, ils sont partie prenante aux exécutifs dès lors que ceux-ci sont confectionnés sur une base proportionnelle. Le gouvernement Martens (CVP) - Gol (PRL) réoriente dans un sens néo-libéral la politique économique belge.

En dépit des coûts sociaux très durs qu'occasionneront plusieurs décisions gouvernementales, une sorte de soulagement

semble perceptible dans les rangs socialistes. Le PS et le SP n'ont pas à assumer des choix extrêmement impopulaires. Par ailleurs, les socialistes ne présentent aucune alternative crédible.

Le contexte économique et politique a radicalement changé par rapport à 1974. Le PS se devait de revoir son canevas doctrinal et programmatique. Guy Spitaels mènera à terme un congrès doctrinal qu'André Cools avait initié. Ces assises doivent corriger les accents du congrès de 1974. Guy Spitaels doit y affermir son leadership dans une formation déchirée. Il veut adapter la stratégie et les options du Parti socialiste aux nouvelles réalités des années 80.

### Le réformisme revisité : Rénover et agir

Les 27 et 28 mars 1982, les socialistes francophones se réunissent donc en congrès doctrinal pour réviser leur corpus à la lumière des mutations profondes intervenues depuis le début des années 70. Le congrès de 1974 avait été celui d'un tournant à gauche. Les assises de 1982 marquent un recentrage lié à la crise. Le projet ne cache pas ce renversement : « Le Parti socialiste, comme les autres partis socialistes européens, a donc le devoir de tracer les axes d'un véritable changement économique. Tout, dans nos analyses, montre que le changement est inévitable : l'inflation traduit l'impasse à laquelle le modèle de croissance des années 60 est parvenu, le déclin industriel wallon illustre les carences de l'investissement et de l'initiative économique, la gestion macro-économique de la crise par le biais des finances publiques a atteint ses limites<sup>19</sup>. » En ce sens, les socialistes prennent acte de la crise du keynésianisme national. Même si le PSB avait toujours soutenu les limites d'une politique économique à la seule échelle belge, il avait dans la période 1974-1977 aussi parié sur une relance et sur une action dynamique au niveau régional notamment. Dans le propos, la planification est quasi oubliée, l'heure est désormais à la « relance sélective ».

Peux-t-on parler d'une alternative aux options gouvernementales? Ce n'est pas sûr tant le flou entoure le programme du Parti socialiste. Dans une certaine mesure, l'élection législative de 1985 révèle ce problème de crédibilité du PS. Même s'il opère un léger redressement et malgré le soutien explicite que la FGTB lui a apporté, le PS n'entame pas vraiment le capital électoral de la coalition sortante.

Il faudra les remous dans le monde social-chrétien pour que PSC et CVP changent de partenaires à l'issue du scrutin de 1987. PS et SP y ont réalisé une performance remarquable. Le PS recueille près de 44 % en Wallonie et le SP près de 25 % en Flandre. Une ère nouvelle s'ouvre, mais dans la douleur.

### Résultat de l'élection législative de 1987

	BRUXELLES- HAL-VILVORDE	WALLONIE	FLANDRE	ROYAUME
PVV	9,62		18,41	11,54
PRL	19,00	22,22		9,40
PS	15,48	43,94		15,64
SP	9,00		24,56	14,89
PSC	6,33	23,16		8,00
CVP	13,85		31,57	19,45
Volkunie	6,66		12,85	8,05
FDF	8,18	0,21		1,16
VB	1,52		3,03	1,89
Agalev	2,41		7,46	4,48
Écolo	4,28	6,46		2,57

### Le difficile retour aux affaires

En 1988, après six années d'opposition au niveau national, Parti socialiste et Socialistische Partij reviennent au pouvoir dans une coalition avec le PSC, le CVP et la Volkunie.

Le Parti socialiste a mené sa campagne sur le thème du « retour du cœur ». Toutefois, son approche programmatique est très modérée. L'échec des expériences de relance « généralisée » – la France en 1981 et son maintien dans le système monétaire en 1983 – est mis en exergue pour souligner les contraintes à toute action d'envergure, spécialement en matière d'emploi : « La population veut que cela change ; le PS veut lui rendre espoir, par la relance sélective de l'économie et par la reconstitution du tissu industriel. L'état des finances publiques et notamment la fragilité de la balance des paiements interdisent une relance globale limitée à la seule économie belge. Une telle expérience menée par certains pays voisins en a apporté la preuve. C'est pourquoi le PS propose d'instaurer une croissance progressive dans les secteurs où elle sera créatrice d'emplois et facteur de modernisation <sup>20</sup>. »

Pourtant dans son programme, le PS a fait de l'emploi son objectif prioritaire. C'est tout à fait explicite dans son chapitre « Pour une société plus solidaire ». Mais, dans le détail de ses propositions, la rigueur est un élément clé. Le Parti socialiste veut maintenir un taux d'inflation bas et poursuivre strictement l'assainissement des finances publiques. Au congrès de participation gouvernementale du 5 mai 1988, Guy Spitaels spécifiait l'étroitesse des marges et s'appesantissait sur la « rigueur » à respecter. Sans être confronté à une opposition de gauche <sup>21</sup>, il distinguait, pour l'occasion, deux socialismes en Europe occidentale, égratignant implicitement le parti travailliste britannique : « L'un est responsable. Il prend en considération les contraintes imposées de l'extérieur. C'est le socialisme de Gonzalez, de Craxi, de Fabius. L'autre continue à entretenir des thèses dépassées, sans tenir compte de l'évolution de nos sociétés et de l'économie internationale. C'est le socialisme des partis voués à l'opposition, qui laissent alors la porte ouverte à tous les excès du libéralisme sauvage <sup>22</sup>. »

Par ailleurs, le caractère public de certaines entreprises, tout comme ses formes et ses modalités d'intervention, est questionné. De ce questionnement naîtra le principe des « contrats

de gestion » entre autorités gouvernementales et les directions d'organisme public.

Enfin, dans les marges étroites qui subsistaient, les socialistes se proposaient de mieux répartir les « efforts à consentir »<sup>23</sup>. Notamment par le biais de la fiscalité. À cet égard, le PS proposait une réforme de la fiscalité en concertation avec les partenaires européens dans la perspective de l'avènement du marché unique au 1<sup>er</sup> janvier 1993<sup>24</sup>. La réforme fiscale réalisée par le gouvernement belge en 1988 ne s'inspirera que très modérément de l'idée d'un nouvel équilibre dans la fiscalité entre revenus du travail et revenus du capital. Au demeurant, l'harmonisation européenne de la fiscalité a conduit le gouvernement à ramener le précompte mobiliser de 25 % à 10 %.

En matière institutionnelle, le Parti socialiste préconisait la régionalisation intégrale de l'agriculture et l'avènement d'un fédéralisme intégral : « Le fédéralisme intégral est désormais, qu'on le veuille ou non, la seule voie possible pour remédier aux dysfonctionnements de plus en plus graves qui caractérisent l'État belge et qui risquent de le mener, soit à l'éclatement, soit à la flamandisation complète<sup>25</sup>. »

Pourtant, c'est sur la base de la négociation institutionnelle que la formation socialiste francophone connaîtra une rébellion interne.

En mars 1989, les trois ténors – Jean-Maurice Dehousse, Jean-Claude Van Cauwenberghe et Ernest Glinne – de la rébellion contre la participation gouvernementale sont écartés du bureau. Mais Guy Spitaels réintègrera progressivement le courant régionaliste le plus dur dans la décision interne du PS. Au grand dam d'André Cools.

En outre, il tente de (re)lancer un débat dans les rangs socialistes pour penser un certain nombre de transformations. En effet, devant les mutations internes – fédéralisation érosion des piliers – et externes – chute du mur de Berlin, déclin des idéologies –, le président du PS lance une nouvelle réflexion relative au futur du Parti socialiste.

## *Une formation renouvelée pour un paysage politique en mutations*

À l'image des partis socialistes et sociaux-démocrates européens, le Parti socialiste en Belgique n'a pas échappé au questionnement sur l'identité socialiste et sur les fonctions des partis en cette fin de millénaire.

Celui-ci se fait plus fort encore après l'écroulement du mur de Berlin. Les fonctions des partis, de la gauche et la nature du projet socialiste constituent autant d'interrogations pressantes. Pour s'y confronter, le Parti socialiste organise, en 1990, une convention-forum ayant vocation à débattre de ces questions.

Le projet de discussion rédigé par un groupe de travail coordonné par Guy Spitaels a intégré des problématiques nouvelles. Il s'est penché sur des questions jusque-là peu abordées par le PS. Dans le projet qui est présenté par Guy Spitaels, on trouve l'exigence d'un choix de société écologique, la nécessité d'aller à la rencontre des nouveaux mouvements sociaux ou encore le souhait de dépasser certaines formes d'économisme caractéristiques du mouvement ouvrier belge. Mais surtout, le document pointe la portée de l'écroulement du système communiste intervenu en novembre 1989<sup>26</sup> pour les partis socialistes. C'est qu'en effet, « la faillite de l'idée communiste n'atteint pas les seuls partis communistes mais l'ensemble de la gauche européenne »<sup>27</sup>. Trois voies pour revigorer la social-démocratie belge et la vocation internationale du socialisme sont explorées : réformer « l'éthique de la solidarité »<sup>28</sup> articulée entre autres autour d'une refonte de la fiscalité, approfondir la démocratie en Belgique par l'accomplissement du fédéralisme basé sur l'identité régionale et engager une politique nouvelle de désarmement et de coopération.

Qu'en est-il, de façon plus spécifique, de l'action et de la nature du Parti socialiste en Belgique ? Fort de 130 000 adhérents socialistes<sup>29</sup>, Guy Spitaels confirme le caractère de parti de masse traditionnellement conféré au PS. Mais il pose les jalons

d'une interrogation et d'une réflexion sur la perpétuation de cette situation. Quatre données pourraient induire un changement :

- d'abord, la perte de « centralité »<sup>30</sup> des partis compte tenu des transformations majeures et rapides des sociétés occidentales ;
- ensuite, la crise du système de représentation dans le cadre des sociétés en voie de désindustrialisation ;
- en troisième lieu, la difficulté de plus en plus grande à définir une attitude générale face à la multiplication et à la complexification des problématiques ;
- enfin, en raison de l'émergence et du développement de « pratiques bureaucratiques »<sup>31</sup>, qui conduisent à un hiatus grandissant entre le personnel politique et la société civile.

Le diagnostic et les questions sont de la sorte explicites et parfois forts. Mais les réponses apportées et les solutions imaginées sont vagues. Guy Spitaels s'inscrit en faux, contre toute « américanisation » de sa formation et contre toute transformation en un simple parti d'électeurs. Le parti doit devenir « plus sensible à la complexité sociale »<sup>32</sup> et aux nouveaux besoins des citoyens et ensuite opérer une modernisation de son organisation. Celle-ci toucherait en particulier tout ce qui concerne la « communication de masse »<sup>33</sup>.

En définitive, l'initiative du président socialiste n'a suscité qu'un intérêt mitigé dans les fédérations et la convention-forum où devaient être débattus les thèmes soulevés dans le projet a été reportée. Initialement programmée pour le mois de novembre 1990, elle est postposée en raison de la grève du monde francophone de l'enseignement. Elle se tiendra à la fin d'une journée de congrès administratif quelques mois plus tard, vérifiant par l'absurde le peu de cas apporté à cette initiative. Le débat était resté confiné à quelques personnalités.

Dans la logique de son histoire, le Parti socialiste muera dans sa pratique politique et gouvernementale sans théoriser la mutation entreprise. Au gouvernement, sous la pression des contraintes internationales, le Parti socialiste « accompagne » le dépeçage progressif des compétences dévolues aux pouvoirs et entreprises publics. Même si dans le même temps, de par

l'évanescence du monde entrepreneurial en Wallonie, la région wallonne est par la force des choses un acteur économique souvent sollicité. L'importance de la dimension régionale, en particulier à l'échelle wallonne, affirmée depuis le début des années 70, est confrontée à la pratique.

Cette approche de type régionaliste n'est pas spécifique au PS voire au SP. Elle existe également dans le chef des sociaux-chrétiens flamands, de la Volksunie, plus récemment de la fédération PRL-FDF et, dans une moindre mesure, des sociaux-chrétiens francophones. Mais le Parti socialiste, du côté wallon, l'a endossé pleinement dans les années 70. Au point que, selon Philippe Destatte, « la récupération par le Parti socialiste du mouvement wallon a provoqué une distanciation des catholiques et des libéraux vis-à-vis du projet wallon »<sup>34</sup>.

Toutefois, cette approche régionaliste et la participation des socialistes au gouvernement fédéral n'ont pas été un long fleuve tranquille pour les socialistes et la FGTB. L'absence de réflexion pèse beaucoup car les difficultés sont persistantes.

Ces dix dernières années sont d'ailleurs paradoxales du point de vue socialiste. D'une part, elles marquent un événement historique dans l'histoire du mouvement ouvrier belge. Jamais la famille socialiste n'avait exercé le pouvoir aussi longtemps. Dans le même temps, le monde socialiste a été confronté à un nombre de défis et de problèmes particulièrement impressionnant. La question de l'identité socialiste et plus largement sociale-démocrate du Parti socialiste et du Socialistische Partij est sans doute plus interpellante que jamais. Pourquoi ?

### Le mur du réformisme

La première difficulté cruciale est le contexte économique, politique et social en Belgique, mais, de manière plus importante encore, à l'échelle européenne et internationale. Depuis l'avènement de la « crise » – concept flou s'il en est –, les acquis de l'État social ou État-providence, dont le monde socialiste

est un des porteurs historiquement déterminants – au niveau des partis et des organisations syndicales – sont mis en cause et le contrat social entre monde du travail, monde patronal et autorités publiques est rompu sur un point déterminant : la fin du plein emploi et l'avènement du chômage de masse. Ce phénomène n'est absolument pas propre à la Belgique, mais il existe en Belgique aussi.

Présents au gouvernement à l'échelle fédérale et régionale depuis 1998, les partis socialistes ont toutes les peines du monde à freiner le démantèlement de l'État social. En tout état de cause, ils n'ont pu que limiter une tendance à la dérégulation.

Depuis leur retour au pouvoir, les socialistes soutenus et pressés par la FGTB ont tenté de ralentir un processus généralisé de détricotement des acquis sociaux. Ils y sont partiellement parvenus, mais sans enrayer un processus.

Le Parti socialiste et le Socialistische Partij sont, depuis 1988, très dépendants de la conjoncture économique, pour toute initiative « réformiste » et pour garantir les acquis sociaux « fondamentaux ». En dépit de toutes les critiques qui leur sont adressées, constatons que la couverture sociale en Belgique reste encore une des plus performantes en Europe et que le marché du travail y est moins dérégulé que dans la plupart des pays de l'Union européenne. La présence socialiste au gouvernement et l'action des organisations syndicales – socialiste et chrétienne – n'y sont pas pour rien. Cette tâche de protection des « plus faibles » du Parti socialiste est capitale mais elle n'est pas sans poser de redoutables problèmes qui se résument à son avenir, à son identité et à son rapport avec sa base sociale traditionnelle. Car il ne s'agit somme toute que d'une politique de « moindre mal » pas toujours pensée et sans perspectives réformistes. Philippe Moureaux résume cette approche : « Nous avons été longtemps l'accélérateur de l'évolution de la société. Nous sommes encore le seul frein par rapport à ces déviations<sup>35</sup>. »

De fait, depuis le début des années 90, le Parti socialiste et le Socialistische Partij, parfois dans des registres différents, ont été confrontés à de véritables rébellions de leur base.

Cette rébellion a pris des tournures et des formes diverses. Un des aspects les plus éclatants a été les mobilisations diverses de la base et de l'appareil syndical. Les relations entre le Parti socialiste et la FGTB ont traversé trois moments difficiles.

Il y a d'abord une crise importante durant l'année 1994. Le soutien des socialistes au plan global du gouvernement Dehaene - Di Rupo (CVP - PSC - SP - PS) a provoqué des remous importants tout à la fois dans le parti et dans l'organisation syndicale. Lors du 1<sup>er</sup> mai 1994, les représentants syndicaux de la FGTB ont ainsi déserté les manifestations officielles du PS et certains ont eu des propos très durs contre les choix du PS <sup>136</sup>.

Après le mouvement imposant de 1990-1991, le nouveau conflit du monde de l'éducation au printemps 1996 a ravivé l'animosité envers la contrainte budgétaire. Le 1<sup>er</sup> mai 1996, les dirigeants socialistes ont été confrontés à une véritable colère des enseignants du secondaire, qui ont empêché les dirigeants du Parti socialiste de prendre la parole.

Enfin, l'échec du « contrat d'avenir pour l'emploi », cette même année, a prouvé une nouvelle fois la méfiance et le scepticisme du monde du travail face aux orientations gouvernementales.

Bien évidemment, cette relation tumultueuse avec la FGTB ou certains de ses secteurs a laissé des marques fortes chez les adhérents. Le trouble le plus manifeste s'est exprimé après le 1<sup>er</sup> mai 1996. En juin, le Parti socialiste a dû confirmer sa participation gouvernementale lors d'un congrès organisé à Sambreville. Dans une ambiance pesante, le vote y a acquis à une majorité confortable : 83,43 % de oui, 10,77 % de non et 5,80 % d'abstentions. Les réserves les plus significatives étaient venues des fédérations de Bruxelles, de Soignies et de Thuin. Mais le propos de certains dirigeants fédéraux n'avait pas été tendre.

## Vote sur la poursuite de la participation

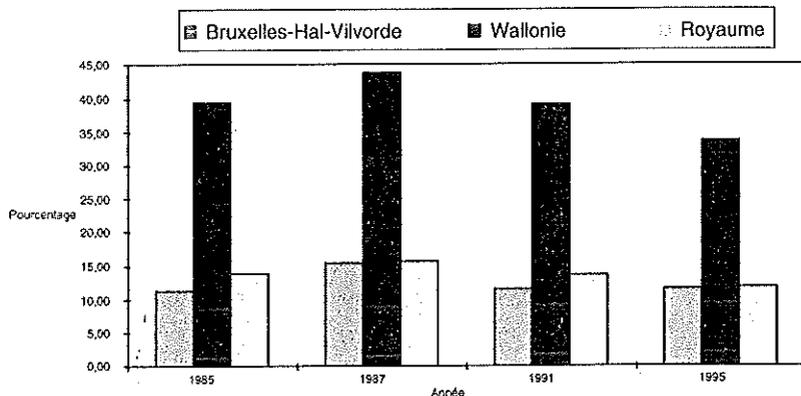
Fédérations	Oui	Non	Abstentions	Votants
Bruxelles	42,55 %	51,06 %	6,39 %	47
Brabant wallon	100,00 %			19
Liège	85,71 %	4,76 %	9,53 %	105
Huy-Waremme	88,23 %	11,77 %		34
Verviers	89,47 %	5,26 %	5,26 %	19
Mons	100,00 %			46
Soignies	72,41 %	27,59 %		29
Hainaut occidental	94,87 %		5,13 %	39
Charleroi	87,50 %		12,50 %	80
Thuin	65,21 %	26,08 %	8,69 %	23
Namur	91,17 %	5,88 %	2,94 %	34
Dinant-Philippeville	72,72 %	27,28 %		11
Luxembourg	93,33 %	6,67 %		15
Total	83,43 %	10,47 %	5,90 %	501

Lors de ce congrès, il avait été convenu qu'une nouvelle assise avaliserait les résultats du conclave de Val-Duchesse. Ce qui fut fait au congrès de Spa par 457 voix contre 19 et 26 abstentions. Une année plus tard, le conclave budgétaire a été accueilli plus sereinement. Cela est dû notamment au plus fait que l'effort avait été porté l'année d'avant. Aujourd'hui, le déficit des finances publiques est maîtrisé et la courbe de l'endettement s'est inversée. Cette réussite, que les ménages ont payé chèrement, était indispensable. Elle laisse entrevoir dans les années qui viennent une décade du poids de la dette publique et du service de la dette, et donc une augmentation des marges de manœuvres des autorités publiques pour de nouvelles politiques ou pour la consolidation d'autres.

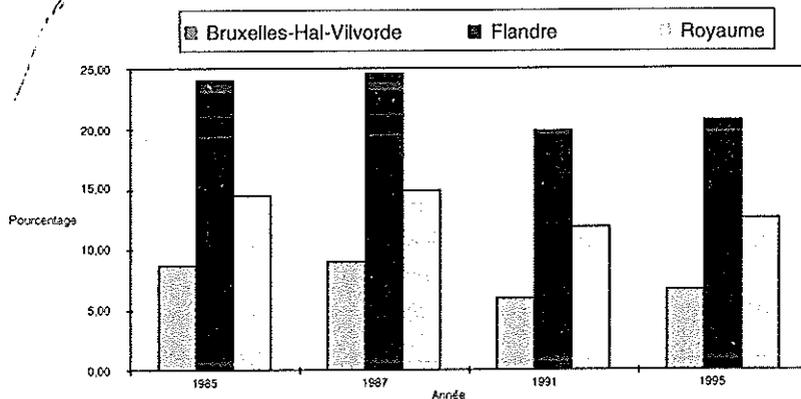
Mais c'est bien sûr au plan électoral que les partis socialistes ont été le plus confrontés à un phénomène de rejet. On peut

l'observer à travers les résultats en voix et en sièges des quatre derniers scrutins. Nous l'avons dit, 1988 a été une année exceptionnelle. Mais même par rapport aux scores de 1985, les partis socialistes sont très nettement en deçà. En 1991 et en 1995, le SP se situe à moins de 20 % des voix et derrière le VLD.

### Résultats électoraux du PS



### Résultats électoraux du SP



## Évolution du nombre de sièges du PS

	BRUXELLES- HAL-VILVORDE	WALLONIE	ROYAUME	TOTAL
1985	4	31	35	212
1987	6	34	40	212
1991	4	31	35	212
1995	2	19	21	150

## Évolution du nombre de sièges du SP

	BRUXELLES- HAL-VILVORDE	FLANDRE	ROYAUME	TOTAL
1985	3	29	32	212
1987	3	29	32	212
1991	2	26	28	212
1995	2	18	20	150

Depuis 1995, les intentions de vote ont systématiquement été mauvaises pour le PS et le SP. Socialistes francophones et flamands ont du mal à (re)conquérir « leur » électorat potentiel.

### Les nouvelles questions du réformisme

À côté de ces difficultés sur les questions d'ordre économique et social, une autre observation s'impose : le Parti socialiste ne s'est que très peu intéressé aux « nouveaux » mouvements sociaux de la fin des années 70 et des années 80. Face à la montée des revendications qualitatives, des expressions pacifistes et écologiques, le Parti socialiste a le plus souvent fait preuve d'un mépris de formation dominante en Wallonie et surtout d'un ouvriérisme dont il a du mal à se départir. La problématique de l'environnement est révélatrice.

Dès 1974, lors de son congrès doctrinal, le Parti socialiste évoque l'importance de l'environnement dans la société. À partir de ce moment, les partis socialistes reprennent systématiquement un court chapitre sur la question environnementale dans leurs différents programmes électoraux nationaux et européens. C'est d'ailleurs principalement à cette échelle que le PS appelle à l'action. Dans son programme pour l'élection européenne de 1994, le PS proposait ainsi : « Deux objectifs essentiels doivent être poursuivis. Premièrement, soit des mesures, tant de sécurité physique des centrales que des radio-protections doivent être fixées au niveau européen de façon coercitive. Il importe désormais que de très nombreuses études comparatives menées par la Commission aboutissent à leur stade opérationnel : la transformation des instruments normatifs. Deuxièmement, le contrôle des réglementations de sécurité nucléaire doit être confié à des experts indépendants, responsables de l'intérêt public. La Belgique reste le dernier pays où ce principe n'est pas appliqué<sup>37</sup>. » S'il est vrai qu'il s'agit sans aucun doute du cadre le plus approprié, c'est aussi un moyen de se dédouaner de toute activité sur le plan intérieur.

L'intérêt du Parti socialiste pour les questions environnementales, au sens large est justifié idéologiquement comme normal dans le cadre de la doctrine socialiste : « L'écologie relève du droit à la qualité de la vie au même titre que le droit à la santé ou à l'éducation. Elle est un vecteur de l'idéal socialiste<sup>38</sup>. »

Pourtant, l'intérêt « réel » des socialistes pour les questions environnementales est tardif. Ce n'est véritablement qu'à la fin des années 80, au moment où la politisation des questions environnementales en Europe a crû fortement, que le PS s'est penché plus sérieusement sur ces problématiques. En janvier 1989, Guy Spitaels le reconnaissait d'ailleurs : « C'est simplement la fréquentation des socialistes européens qui m'a rendu sensible à ce thème de l'environnement<sup>39</sup>. »

Aujourd'hui, le Parti socialiste semble plus ouvert à ces problématiques. Il s'est ainsi rallié à la notion de « développement durable », issue du rapport Brundtland et a présenté,

le 1<sup>er</sup> avril 1994, « une série de textes signés isolément ou deux par deux et traitant de thèmes divers : de l'économie aveugle au développement durable avec le social comme fil rouge, lignes de force pour une éthique du développement durable, l'équilibre naturel et le culte de la peur, faut-il une magistrature de l'environnement ?, l'écoconsigne, etc. »<sup>40</sup>.

Néanmoins son attitude dans le dossier des écotaxes a témoigné des difficultés qu'il a à intégrer réellement cette problématique au cœur de sa stratégie. Elle montre aussi le peu d'écho au sein de la FGTB et l'impact des pressions de l'organisation syndicale sur le Parti socialiste.

En ignorant trop longtemps ces problématiques, le PS a laissé ouvert un espace politique dans lequel s'est engouffré Écolo en Communauté française<sup>41</sup>. Aujourd'hui, dans l'optique d'une « autre politique », la question est le rapport du PS à Écolo – et inversement. Depuis la victoire du pôle des gauches en Italie, Philippe Busquin a évoqué quelques fois l'hypothèse d'un Olivier en Belgique. Au congrès de Frameries, en 1997, il a abordé cette problématique de manière floue et peu amène pour ses éventuels partenaires, qui le lui rendent bien<sup>42</sup>. En 1998, les choses ont peu avancé en la matière. Le document préparatoire au congrès d'actualisation de mai 1998 reprenait la perspective de construire un « Olivier » en Belgique<sup>43</sup>. Toutefois, peu avant le congrès, Philippe Busquin considérait le caractère prématuré de l'établissement d'un rassemblement des progressistes en Belgique ; en raison du régime électoral, du manque de fiabilité des partenaires potentiels (Écolo et la démocratie chrétienne) et d'un retard interne au PS sur le dépassement du clivage philosophique<sup>44</sup>. Le président du Parti socialiste, en discussion avec le PRL, dans la perspective de l'après-1999 compte sur une modification du mode de scrutin à même d'impulser la dynamique : « Le changement de régime électoral ne doit pas être une fin en soi. Mais il me semble que le système D'Hondt que nous connaissons empêche une clarification des tendances politiques. Sous la proportionnelle,

ce sont vos partenaires potentiels qui sont vos concurrents les plus acharnés puisque ce sont eux qui essaient de glaner une partie de votre électorat. C'est un mécanisme et un effet pervers qu'il faut essayer de dépasser<sup>45</sup>. » Il existe néanmoins des débats quelque peu plus avancés entre les fédérations bruxelloises du PS et d'Écolo.

### Des partis en interrogation

Le Parti socialiste et le Socialistische Partij ont été et sont confrontés à une série de contraintes. Ils se sont refusés à une réflexion et à un certain nombre de choix. Par ailleurs, ils se sont parfois fourvoyés dans leur très longue présence au pouvoir. Aujourd'hui, c'est tout un fonctionnement qui est à revoir. Pour plusieurs raisons.

Comme les partis chrétiens (PSC et CVP), PS et SP sont confrontés à l'érosion de la pilarisation en Belgique. Le temps où l'on naissait, vivait et mourait dans un de ces « mondes » est révolu. Les effectifs des organisations syndicales et des mutuelles – tant du point de vue socialiste que catholique – restent considérables, mais l'origine et la nature des adhésions sont moins politisées qu'auparavant. La porosité des piliers s'accroît, même si les structures du « monde socialiste » restent imposantes en termes d'effectifs.

Au PS, la direction du parti a pris progressivement conscience de ces transformations et tente, depuis plusieurs années, de moderniser ses modes de présence et d'activité politique, mais elle s'est heurtée dans ses entreprises de modernisation et de rénovation au passé des années 80. Ce passé a rattrapé le Parti socialiste et le Socialistische Partij.

De ce point de vue, le Parti socialiste et le Socialistische Partij ont vécu en 1996 et en 1997 des moments tout à la fois douloureux et symptomatiques, révélant des pratiques soit illégales, soit contraires à l'éthique et à la morale d'une formation socialiste. Trois affaires éclairent cet aspect.

La première concerne l'institut de sondage INUSOP. Guy Coëme, ancien vice-Premier ministre, PS, de même que Merry Hermanus, ancien secrétaire général de la Communauté française, y ont été condamnés à la déchéance de leurs droits civiques. À la suite de ce jugement, Guy Coëme a dû abandonner son mandat de député et de bourgmestre de Waremme.

La deuxième concerne un contrat d'achat d'hélicoptères de la marque Agusta. Dans un premier temps, le Parti socialiste a été accusé d'avoir reçu des pots-de-vin lors de cet achat. En janvier 1994, Guy Spitaels, alors ministre-président de la région wallonne, Guy Mathot, alors ministre régional wallon, et Guy Coëme, alors vice-Premier ministre, ont démissionné. L'affaire a peu après rattrapé le SP. Au début de l'année 1995, Frank Vandembroucke, ancien président et ministre des Affaires étrangères en exercice, a dû abandonner ses fonctions. Willy Claes, pour sa part, s'est démis de ses fonctions de secrétaire général de l'OTAN.

Le troisième dossier concerne un contrat de modernisation des avions F-16 de la force aérienne par l'entreprise Dassault. Le Parti socialiste, par l'intermédiaire de Merry Hermanus, a reçu une libéralité de 30 millions de francs belges à cette occasion. Ce dossier n'a pas été loin de faire imposer le Parti socialiste durant le premier semestre 1997 et il reste explosif.

Pour effacer les fantômes des années 80, SP et PS ont chacun modifié leurs statuts.

Le Socialistische Partij a été le premier à le faire. Les socialistes flamands ont amendé leurs statuts les 9 et 10 décembre 1995. Cette entreprise s'est faite sous la houlette de Louis Tobback, l'homme fort du parti. La logique des changements statutaires est d'amoinrir le poids des structures intermédiaires : les fédérations. Depuis décembre 1995, les délégués au congrès ne sont plus élus dans les congrès fédéraux mais dans les réunions de section. Par ailleurs, le SP a adopté le principe de l'élection du président au suffrage direct des membres<sup>46</sup>. Cette modification statutaire a accéléré le cours pris par le SP depuis l'accession de Louis Tobback à la présidence : un cours très centralisé, avec

des dérives sinon autoritaires, du moins populistes et plébiscitaires. Aux yeux de Louis Tobback, il s'agit de la seule manière de sortir la formation socialiste de questions existentielles importantes et d'un désarroi profond. Le SP a expérimenté l'élection directe en 1997. Louis Tobback a eu un nouveau mandat.

C'est en 1997 que Philippe Busquin a posé les bases d'une refondation du Parti socialiste. Celle-ci a débuté le 1<sup>er</sup> mars. Au congrès de la Madeleine, à Bruxelles, le président s'est fait relégitimer dans son rôle de président par 361 voix (78,13 %) contre 80 (17,32 %) – il y avait 21 bulletins blancs ou nuls (4,54 %). Philippe Busquin a lancé un processus de réforme statutaire comme première étape de la refondation du PS. Le 10 mai 1997, à Liège, le Parti socialiste s'est doté de nouveaux statuts.

Outre l'élection au suffrage universel direct des affiliés, d'autres changements majeurs sont intervenus. Le PS a instauré une limitation nouvelle des mandats rémunérés. Aucun membre du PS ne pourra détenir plus de trois mandats rémunérés. La composition et les missions du bureau sont différentes. C'est lui qui, entre les congrès, « arrête les positions politiques du parti » et prend toutes les décisions de compétence fédérale. Ses missions et son poids ont donc crû. Contrairement à ce qui prévalait jusqu'au congrès du 10 mai 1997, les ministres, secrétaires d'État ou membres d'un cabinet ministériel pourront à l'avenir garder leur voix délibérative pendant la durée de leur fonction.

Une commission de vigilance a été établie. Elle a pour mission de « constater et de réprimer tout manquement » aux statuts<sup>47</sup>. Enfin, le principe de l'individualisation du vote dans les sections et les congrès est désormais la règle. Ces assises sont censées avoir marqué une étape qualificative de la refondation socialiste. Pourtant, il n'est pas sûr que l'objectif soit atteint. En tout état de cause, il faudra attendre l'application de toutes les dispositions. L'élection du président au suffrage des adhérents n'aura, par exemple, lieu qu'au terme du mandat de Philippe Busquin. En l'état, il est impossible d'apprécier l'ampleur et l'impact réels des modifications statutaires. D'autant que les fédérations du parti ont conservé et parfois renforcé de nom-

breuses prérogatives. Ainsi, le président fédéral peut être élu au suffrage direct des membres de la fédération si l'Assemblée fédérale en décide ainsi. Il y aura de la sorte des présidents de fédération élus directs et d'autres, élus indirects. La première expérience du renouvellement du bureau illustre cette disparition. En effet, seule la fédération du Hainaut occidental a pratiqué l'élection du président et des représentants au bureau au suffrage direct des affiliés. Car les fédérations déterminent aussi les modalités d'élection de leurs membres au bureau.

Par ailleurs, ce sont les fédérations qui fixent la manière dont les délégués sont désignés au congrès. Selon que les fédérations appliquent une approche proportionnelle ou majoritaire, on pourrait avoir des distorsions de la représentation des sensibilités politiques au congrès du PS.

### *Un nouveau réformisme pour le troisième millénaire ?*

Parti socialiste et Socialistische Partij sont donc confrontés à des contraintes externes et à des mutations sociologiques qui ont profondément ébranlé les catégories sociales auxquelles ils s'adressent et l'État social, auquel ils s'identifiaient. Depuis l'avènement de la « crise » économique, ils n'ont plus pu assumer et assurer la facette sociale du progrès de nos sociétés. Cette incapacité n'est pas due qu'aux facteurs externes. Le PS et le SP ont été incapables et/ou n'ont voulu suffisamment penser une alternative à la logique dominante à l'œuvre dans notre société. Ils l'ont peu fait pour la politique à mener en matière économique et sociale. Ils ne l'ont quasiment pas fait pour les questions de société plus larges.

Ce faisant, le réformisme pragmatique qui a caractérisé l'histoire du mouvement social a été non seulement bloqué par les contraintes externes mais aussi par une évanescence dans la réflexion et l'action au plan des organisations.

Que peut recouvrir la notion de réformisme compte tenu de la réalité contemporaine ?

Pour répondre à cette interrogation difficile, il conviendrait d'évoquer en premier lieu le contenu d'une formation progressiste à l'aube du troisième millénaire. La réponse à cette interpellation est tout sauf simple. Mais on ne peut se contenter de se lamenter sur cette difficulté. Les socialistes belges peuvent avancer des alternatives au moins ponctuelles à une série de problèmes économiques et sociaux ponctuels, à des questions qui se poseront avec de plus en plus d'acuité comme la politique des transports, toutes les questions d'aménagement du territoire ou l'ensemble de la problématique environnementale. Pour ce faire, la réflexion est une phase indispensable tout comme la construction d'un rapport de forces pour avancer dans ce nouveau réformisme. Cela suppose aussi un changement des comportements internes tel que le prônait Elio Di Rupo au congrès de Frameries, en 1997. Cela suppose aussi une réflexion sur la politique des alliances qui ne soit pas dictée par des considérations conjoncturelles. C'est sans doute à une véritable révolution culturelle que le PS doit se livrer.

## NOTES

1. Voir notre contribution dans ce volume, « Le parti et le gouvernement. Les Socialistes de la libération aux *golden sixties* ».
2. André Méan, *La Belgique de papa. 1970. Le commencement de la fin*, Bruxelles, Pol-His, 1989, p. 154.
3. Voir Pascal Delwit, *Les Partis socialistes et l'Intégration européenne (France, Belgique, Grande-Bretagne)*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1995.
4. Sur l'utilisation préférentielle du terme État social à État-providence, voir par exemple Andrea Rea, *La Société en miettes. Épreuves et enjeux de l'exclusion*, Bruxelles, Labor, 1997.
5. Parti socialiste belge, « Projet de résolution pour le congrès doctrinal du PSB », *Le Peuple*, 8 novembre 1974.
6. « Projet de résolution pour le congrès doctrinal du Parti socialiste belge », *Le Peuple*, 8 novembre 1974.
7. Léo Collard, « Vue d'avenir du PSB sur sa structure », *Res Publica*, 1968, numéro spécial, pp. 39-40.

8. François Perin, *Histoire d'une nation introuvable*, Bruxelles, Legrain, 1988, p. 237.
9. André Méan, *op. cit.*, p. 191-192.
10. « Les structures du monde socialiste en Belgique », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 570, 8 septembre 1972, p. 7.
11. Cité par Emmanuel Maurage, *La Longue Marche vers la régionalisation. Les carnets politiques d'André Cools (1973-1979)*, Bruxelles, Quorum, 1997, p. 112.
12. Voir par exemple Bernard Francq, « Cools, la passion du politique », *La Revue nouvelle*, novembre 1991, pp. 88 et suivantes, et Georges Debunne, « Syndicat et politique en temps de crise. Possibilités, limites et prises de décision », in *Res Publica*, volume XXX, 1988/4.
13. Arnaud Colette, Philippe Halleux, *André Cools. Rebelle d'État*, Bruxelles, Quorum, 1996, p. 186.
14. Valmy Féaux, *Des choux et des raves*, Bruxelles, Quorum, 1997, p. 114.
15. Voir notre première contribution dans ce volume.
16. En février 1987, Ernest Glinne n'est pas réélu membre du bureau du PS.
17. Claude Demelenne, *Le Socialisme du possible*, Bruxelles, Labor, 1985, p. 28.
18. L'exemple de la crise sidérurgique est très révélateur à cet égard. On le sait, les autorités de la Communauté économique européenne imposent des quotas stricts de production frappant de plein fouet une industrie historique en Belgique. Els Witte et Jan Craeybeckx, *La Belgique politique de 1830 à nos jours. Les tensions d'une démocratie bourgeoise*, Bruxelles, Labor, 1985, p. 471.
19. Parti socialiste, *Faire face à la crise, congrès des 27 et 28 mars 1982*, Bruxelles, Institut Émile Vandervelde, 1982, p. 57.
20. Congrès national du PS, *Élections législatives du 13 décembre 1987*, Bruxelles, le 22 novembre 1987, pp. 1-2.
21. Le parti communiste a perdu toute représentation parlementaire aux élections législatives de 1985. Il lui restait à ce moment deux députés et un sénateur.
22. Guy Spitaels, *Congrès de participation gouvernementale*, 5 mai 1988, document ronéotypé, p. 4.
23. Congrès national du PS, *Élections législatives du 13 décembre 1987*, Bruxelles, le 22 novembre 1987, pp. 22-23.
24. *Ibid.*, p. 25.
25. *Ibid.*, p. 30.
26. Elio Di Rupo présentera un rapport au congrès sur cette question. À ses yeux, quatre enseignements doivent être dégagés. Premièrement, l'idée que toute idéologie doit penser sa « faisabilité » tout à la fois en termes économiques et de motivations des populations. Deuxièmement, l'économie de marché constitue un fait et elle seule serait à même de « générer des formes de croissance ». Troisièmement, l'obligation pour les

- socialistes de prendre en considération l'ensemble des dimensions ethnique et religieuse des sociétés. Quatrièmement enfin, la nécessité pour les appareils politiques de réaliser un rapport permanent du haut vers le bas et réciproquement. (Elio Di Rupo, *Le Parti socialiste face à l'effondrement des régimes communistes*, novembre 1990, p. 8.)
27. Guy Spitaels, « Le projet socialiste. Texte proposé aux congressistes de la convention-forum d'Ottignies – Louvain-La-Neuve ; 24-25 novembre 1990 », in *La Wallonie*, 15 octobre 1990.
  28. *Ibid.*, p. 6.
  29. Sur l'évolution du nombre d'adhérents du Parti socialiste, voir Pascal Delwit, « La voie étroite d'une refondation du Parti socialiste », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, 2<sup>e</sup> édition.
  30. Guy Spitaels, « Le projet socialiste. Texte proposé aux congressistes de la convention-forum d'Ottignies – Louvain-La-Neuve ; 24-25 novembre 1990 », *La Wallonie*, 15 octobre 1990. *Ibid.*, p. 7.
  31. *Ibid.*, p. 7.
  32. *Ibid.*, p. 7.
  33. *Ibid.*, p. 7.
  34. *La Wallonie*, 23 juin 1997.
  35. *Le Soir*, 26 janvier 1998.
  36. *Le Soir*, *ibid.*
  37. *Le Programme européen du Parti socialiste pour les élections européennes du 17 juin 1984*, p. 101.
  38. *Ibid.*, p. 47.
  39. Guy Spitaels, « Pas touche à la sécurité sociale », *La Libre Belgique*, 16 janvier 1989.
  40. Nadine Gouzée, « L'écologie, message de modestie, de diversité ou de pluralisme », in Collectif, *Confrontations*, Bruxelles, Luc Pire, 1995, p. 190.
  41. Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Écolo : les verts en politique*, Bruxelles, De Boeck-Université, 1996.
  42. Jacky Moraël présentera le PS comme le « rassemblement des inculpés » : « Qui va faire le PS ? Mathot ? Hermanus ? C'est le rassemblement des inculpés ! Qu'ils aillent tous en Tunisie avec le président du Parti socialiste italien. Il y a une villa. » (*Le Soir*, 28 octobre 1997.)
  43. Parti socialiste, *Document préparatoire au congrès d'actualisation*, Bruxelles, le 16 mai 1998.
  44. *Le Matin*, 27 avril 1998.
  45. Philippe Busquin, « Vers une recomposition du paysage politique en Belgique ? », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Les présidents de parti répondent... Vers une recomposition du paysage politique en Belgique*, Bruxelles, Labor, 1998, p. 89.

46. Serge Govaert, « Le Socialistische Partij », in Pascal Delwit, Jean-Michel De Waele, *Les Partis politiques en Belgique*, Bruxelles, éditions de l'Université de Bruxelles, 1997, 2<sup>e</sup> édition, p. 53.
47. Article 79, Parti socialiste, *Statuts approuvés par le congrès de Liège le 10 mai 1997*, p. 79.